

Fiche d'inscription pour l'année 2017-2018

AUTORISATION DES PARENTS

Je soussigné (père, mère, tuteur)

autorise l'enfant (Nom, prénom)

né(e) le :/...../..... Classe :

Adresse :

Code postal :

Commune :

N°Téléphone : N° Portable :

Adresse mail :

- à participer aux activités de l'Association Sportive du collège.
- J'autorise la diffusion sur tout support des photos de mon enfant prises dans le cadre de la pratique de l'activité.
- J'accepte qu'en cas d'urgence médicale, mon enfant soit orienté et transporté par les services de secours vers l'hôpital le mieux adapté.
- J'ai pris connaissance des garanties proposées par l'assureur de l'association sportive, pour la couverture des dommages corporels de mon enfant dans le cadre des activités de l'AS.

Lien consultation site MAIF :

(<https://www.maif.fr/associationsetcollectivites/etablissements-enseignement/solutions-associations-periscolaires/periscolaire-raqvam.html>).

Fait à le / /

Signature des parents :

**ASSOCIATION SPORTIVE
COLLEGE JACQUES BREL
NOYAL sur VILAINE**

ANNEE 2017-2018

Nous vous informons qu'il existe au collège Jacques Brel, comme dans chaque établissement scolaire, une **Association Sportive** encadrée par les professeurs d'EPS du collège et ouverte à tous les garçons et à toutes les filles, débutant(e)s ou initié(e)s.

Toutes les activités sont proposées dans le cadre de l'Union Nationale du Sport Scolaire (U.N.S.S.) et peuvent déboucher sur des rencontres inter-établissements quelques mercredis dans l'année.



C'est un temps privilégié au collège pour ... :

- Découvrir et pratiquer une ou plusieurs activités
- Progresser à son niveau, se dépasser pour soi et pour l'équipe
- Faire connaissance avec d'autres collégiens
- Se former en tant que jeune Officiel UNSS pour mieux comprendre l'activité et être capable de juger ou d'arbitrer
- Partager des émotions, s'aider, s'encourager et se respecter !

La licence UNSS est multisports et permet donc à un élève de pratiquer plusieurs activités en loisir ou en compétition !

Les compétitions ont lieu quelques mercredis après-midi et n'entrent pas en opposition avec une pratique de club : elles en sont au contraire un complément !



La cotisation (licence + assurance + frais de déplacement)

1-Tarif plein : 25 €

2-Tarif dégressif (à partir du 2° enfant licencié en 2017-2018): 15 €

Dans le cas d'une pratique ponctuelle cross ou flash (non assurée sur l'ensemble de l'année), un tarif réduit sera appliqué et communiqué à l'enfant lors de son inscription.

Le palmarès de l'année scolaire 2016/2017:

162 licenciés, de tous les niveaux

- ✓ 1 duo vice-champion départemental en **badminton**
- ✓ 1 duo qualifié aux championnats d'académie en **badminton**
- ✓ 1 équipe BG qualifiée au championnat d'académie de **cross**
- ✓ 1 équipe M mixte qualifiée au championnat d'académie de **cross**
- ✓ 1 équipe MF vice championne départementale en **athlétisme**
- ✓ 1 équipe MF qualifiée au championnat d'académie en **athlétisme**
- ✓ 1 équipe MF vainqueur de la Coupe départementale en **hand-ball**
- ✓ 1 équipe MG vainqueur de la Coupe départementale en **hand-ball**

2 jeunes officiels Niveau départemental en **athlétisme**

2 jeunes officiels Niveau académique en **badminton**

Une participation régulière est vivement souhaitée et un contrôle des présences est fait en début d'entraînement.

Le passage est prioritaire à la cantine pour les élèves inscrits à l'Association Sportive.

Les inscriptions se font principalement en septembre, mais un élève peut s'inscrire auprès de son professeur d'EPS tout au long de l'année. (2 séances d'essai sont possibles avant toute inscription définitive)

Liste des pièces obligatoires à fournir pour l'inscription et l'assurance :

- Autorisation des parents
- Cotisation par chèque libellé à l'ordre de :
« **Association Sportive du collège J. Brel Noyal-sur-Vilaine** »

Tous ces documents sont à rapporter, dans une enveloppe, au professeur d'EPS de votre enfant.

les activités

- Athlétisme** : *compétitions quelques mercredis après-midi*
- Badminton** loisir ou compétition : lundi ou jeudi : 12h50/13h50
Tournois quelques mercredis après-midi
- Acrosport** loisir : jeudi : 12h50/13h50
- Golf** loisir : lundi en alternance avec **Gym** loisir : 12h50/13h50
- Tennis de Table** loisir ou compétition : vendredi : 12h50 /13h50
- Cross** : 1 ou 2 *compétitions le Mercredi après-midi*
- Foot priorité filles** loisir ou compétition : lundi 17h15/18h30
Tournois quelques mercredis après-midi
- Activités flash** : *quelques mercredis après-midi (escalade,patinoire)*

Cocher la ou les activités choisies

**INSCRIPTIONS LUNDI 11 ET MARDI 12 SEPTEMBRE
DE 13H À 13H50 EN GRANDE PERMANENCE**

